

Des nouvelles tous les jours

journallehavre.ca

Beaucoup d'émotions et de détermination à la dernière rencontre de la CRÉ P5



PHOTO : TC MEDIA - CAMILLE MARCOTTE

MAUGER Grande-Rivière **Ford**

L'équipe Mauger souhaite à tous ces client(e)s et ami(e)s, une année 2015 des plus prospère..

Merci d'être avec nous !

418 385-2118

tc • MEDIA

Le Havre

8 234 exemplaires
38e année | N°25 | 8 pages
Le mercredi 7 janvier 2015

CET ESPACE EST POUR VOUS!

Contactez votre conseillère publicitaire au **418 689-6686** poste 221

Le Havre



2014 : l'année de la cimenterie

PAGES 3 ET 4

En 1997, on annonçait le début de la construction de la cimenterie...

Dans les archives du Journal, nous avons retrouvé des documents de presse datant du 19 août 1997 alors que le président de Cimbec, Guy Rousseau, avait tenu une conférence de presse à Port-Daniel afin d'annoncer le début des travaux à la cimenterie.

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

En effet, le 19 août 1997, Guy Rousseau annonçait le début des travaux de la cimenterie de Port-Daniel évalué, à l'époque, à 310 millions de dollars. On pouvait lire dans le communiqué diffusé à l'époque qu'un contrat d'ingénierie et de gestion (pour la préparation et le lancement des appels d'offres qui se solderont par l'adjudication d'un contrat clé-en-main pour la construction de l'usine au printemps 1998) avait été donné par Cimbec le 1er août 1997.

Cela signifiait le coup d'envoi du projet de construction d'une cimenterie dont la production annuelle serait de 1 million de tonnes métriques. La construction s'étalera

sur deux ans et les premières expéditions auront lieu au début de l'an 2000. En raison de son emplacement stratégique, la production de Cimbec est destinée principalement au marché d'exportation.

Au cours de l'automne 1997, Cimbec envisageait la réalisation de travaux d'aménagement du terrain de façon à pouvoir accueillir les entrepreneurs au début de 1998. La valeur de ces contrats devait s'élever à 9 millions de dollars.

En 1997, Jean-Claude Scraire, alors président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, annonçait « la décision de la Caisse d'investir dans le projet Cimbec. Nous avons décidé d'être partie prenante de ce projet parce que ses coûts de production seront parmi les plus bas au monde, ce qui en fera un projet très rentable. »

En 1997, les analystes étaient confiants que le projet allait avoir un sérieux impact sur l'économie de la région sud de la Gaspésie. « Le projet apportera 100 emplois directs et durables, quelques centaines d'emplois indirects et des retombées fiscales et commerciales importantes » (près de 500 durant la construction).

Le maire de Port-Daniel et ardent défenseur du projet, Robert McInnis, disait à cette époque que « nous approchons enfin du moment où notre patience sera récompensée et où les bienfaits économiques de cette construction de plus de 300 millions de dollars commenceront à se faire sentir. »

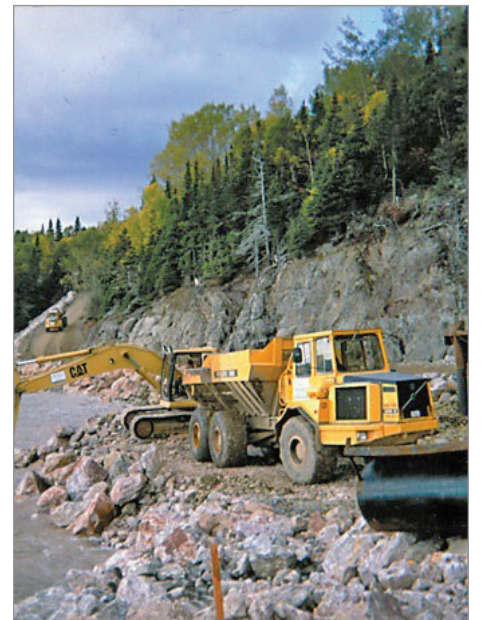
Déboires...

Dans les archives de Radio-Canada, nous avons retrouvé la piste de Cimbec et de ses déboires...

Ainsi, à partir de 1998, la compagnie de Guy Rousseau achète plusieurs résidences situées sur le site même et à proximité de la future cimenterie. Les anciens propriétaires ont continué d'habiter leur maison sans payer de loyer ni de taxes. Malheureusement, le promoteur n'a pas été capable de trouver les fonds pour le projet, soit 310 M\$, malgré des recherches intensives.

Comble de malheur, en 2005, la Caisse de dépôt et placement du Québec a déposé une requête en Cour supérieure et réclame le remboursement des prêts à Cimbec (de février 1997 à novembre 1998) pour récupérer ses billes avancées dans le projet, soit 39 M\$.

Le responsable de Cimbec, Guy Rousseau, soutient toutefois que le projet de cimenterie est toujours bien en vie. Une partie des sommes consenties par



Au cours des années, des travaux importants ont été réalisés sur le site de la cimenterie.

PHOTO TC MEDIA - GRACIEUSETÉ

Québec ont servi à l'aménagement du terrain où devait s'ériger la cimenterie, écrit encore Radio-Canada.

Dernière étape, celle-là décisive, Ciment McInnis, est formé le 14 décembre 2011 après l'acquisition de Cimbec par le groupe Beaudier, la société d'investissement privée dirigée de la famille Beaudoin-Bombardier.

Cimenterie : les élus ont toujours été confiants

A. L. - Les élites de la région n'ont pas hésité un seul instant à jeter à la poubelle la récente attaque d'un quotidien de Québec et des politiciens de la CAQ et de QS qui n'en finissent plus de vouloir contrecarrer le projet en développement de la cimenterie de Ciment McInnis.

Dans le dossier de la cimenterie, le président de la CRÉ, Daniel Côté, en veut un peu au quotidien qui, selon lui, a joué la carte du sensationnaliste. « C'était une fausse nouvelle, parce que l'information contenue dans l'article est connue d'un peu tout le monde », analyse le président et maire de la Ville de Gaspé.

M. Côté ajoute que le bilan éco-énergétique du dossier de la cimenterie « sera encore meilleur que les autres cimenteries au Québec ou encore en Amérique du Nord. La cimenterie va utiliser des techniques modernes, des techniques novatrices qui n'existent pas ailleurs dans le monde et qui auront comme effet de rendre cette industrie là encore moins polluante ».

Le président de la CRÉ croit aussi que le combustible qui alimentera la cimenterie, le coke de pétrole, n'est sans doute pas le plus accepté au chapitre environnemental « mais si le bilan énergétique total et global est positif pour la planète et pour l'Amérique, ce sera une très bonne nouvelle en soi. »

Des éteignoirs...

Dans le dossier de la cimenterie, le préfet Allen Cormier de la MRC de la Haute-

Gaspésie ne mâche pas ses mots : « Il y a passablement de gens qui font vraiment tout pour que le dossier de la cimenterie à Port-Daniel-Gascons ne fonctionne pas. On revient toujours avec des points, des arguments, de nouveaux commentaires qui sont toujours négatifs. Ce projet est attaqué partout, par tout le monde », résume M. Cormier.

Il ajoute : « Je vais vous dire que le projet de la cimenterie va se réaliser quand même parce que les gens qui sont à la tête de ce dossier sont bien supportés par la communauté au niveau de l'acceptabilité sociale. Les élus locaux et régionaux appuient ce dossier important. Je crois fermement que malgré les embûches et la tempête, le bateau arrivera à bon port et le dossier finira par se réaliser. »

Prudence

Jean Guy Poirier, préfet de la MRC Bonaventure et président de la Table des préfets de la Gaspésie, affirme qu'il y a présentement de la confusion dans la population. « Je crois qu'il est temps que quelqu'un se lève, en l'occurrence le gouvernement du Québec, et nous dise si oui ou non, il y a du danger avec la cimenterie en construction à Port-Daniel. Et s'il y a du danger, il faudrait savoir de quelle façon on pourra le diminuer. »

« Nous ne sommes pas des experts et je crois que dans la population, il commence à avoir des doutes. À force d'en parler, les gens se questionnent sur la véracité des propos d'un peu tout le monde. Il est vraiment temps qu'on donne l'heure juste au sujet de ce dossier », insiste le préfet Poirier.

Complaisance du gouvernement dénoncée...

A. L. - Bien entendu, l'annonce pour la construction d'un projet dépassant le milliard de dollars ne fait pas que des heureux, politiquement parlant.

Pour un, Québec Solidaire croit que « La Gaspésie mérite un développement économique digne du 21e siècle ». Les Gaspésiens méritent des emplois dans des domaines d'avenir. Le gouvernement du Québec baisse les bras face à la nécessité de diversifier l'économie et de créer des emplois sur le long terme. Il manque du courage politique nécessaire pour tourner le dos aux industries polluantes et coûteuses qui ne sont pas adaptées au 21e siècle. Il faut dépasser ce modèle des villes mono-industrielles qui a déjà grandement affecté plusieurs communautés de la

Gaspésie », rappelle Amir Khadir, député de Mercier.

Par ailleurs, la Coalition Avenir Québec, la CAQ croit que « depuis plus de six mois, le gouvernement québécois, qu'il soit péquiste ou libéral, donne son appui indéfectible au projet de la cimenterie McInnis de Port-Daniel en Gaspésie. »

« Cependant, malgré 450M\$ d'argent public prêtés ou investis, les retombées économiques et les conséquences écologiques limitées promises initialement deviennent chaque jour plus douteuses alors que le bris des critères du développement durable devient chaque jour plus évident.

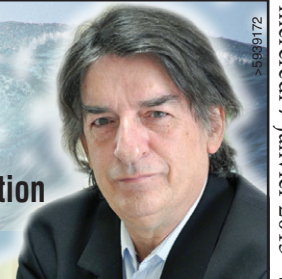
La CAQ s'est toujours opposée à ce projet qui ne résoudra aucunement à long terme les défis de la Gaspésie et de sa jeunesse.

Le Havre

418 392-3080

Alain Lavoie
Directeur de l'information

alain.lavoie@tc.tc



Après plusieurs années d'attente la construction débute à la cimenterie

A.L. L'année 2014 aura sans aucun doute marqué par le début de la construction de la cimenterie à Port-Daniel/Gascons.

Malgré les incertitudes et les dénonciations des groupes verts de la Gaspésie, le dossier va de l'avant; la nouvelle cimenterie de nouvelle génération créera plus de 2300 emplois pendant la construction et 400 emplois permanents après le démarrage de l'usine.

Précisions que la structure financière de Ciment McInnis, qui a souvent été dénoncée, surtout par les politiciens de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec, est fort simple : la Banque Nationale du Canada, à la tête d'un consortium bancaire, a confirmé

l'apport d'un prêt de 360 M\$ au projet. Ce montant s'ajoute au 500 M\$ en capital provenant d'investisseurs privés et publics incluant la participation de la coentreprise formée par le groupe Beaudier et la Caisse de dépôt et placement du Québec, ainsi que la participation d'Investissement Québec (IQ) qui a de plus octroyé un prêt commercial de 250 M\$, pour un grand total de 1,1 milliard \$.

Rappelons à tous que l'annonce de la nouvelle cimenterie a eu lieu à Port-Daniel/Gascons le 31 janvier 2014. À cette occasion, la première ministre du Québec, Pauline Marois, était sur place. Elle était accompagnée du ministre délégué aux Régions, Gaétan Lelièvre, et du député de Bonaventure, Sylvain Roy. Christian Gagnon de Ciment

McInnis, le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Michael Sabia, le président-directeur général d'Investissement Québec, Mario Albert, et le président du Groupe Beaudier, Laurent Beaudoin, étaient également présents lors de cette annonce.

Ce projet, estimé à plus de 1 milliard de dollars, entraînera la création de 2300 emplois durant la phase de construction, qui a débuté le printemps dernier, et quelque 400 emplois seront liés à la mise en opération de la cimenterie, prévue au printemps 2016.

La nouvelle cimenterie aura une capacité annuelle de 2,2 millions de tonnes de ciment. Le projet annoncé vise également l'exploitation d'une carrière de pierres calcaires située à proximité. Ce gisement représente un approvisionnement d'une durée approximative de 100 ans. De plus, un terminal maritime est présentement aménagé près de la cimenterie afin d'exporter du ciment sur la côte est des États-Unis, le principal marché étranger convoité par l'entreprise.

Dans le cadre de l'accord de principe conclu avec Ciment McInnis, le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir, par l'entremise d'Investissement Québec, l'entreprise



La première ministre du Québec flanquée du pdg de Ciment McInnis, Christian Gagnon et Laurent Beaudoin de Beaudier.
PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

et ses partenaires financiers grâce à un appui de 350 millions de dollars. Ce montant comprend un investissement en capital-actions de 100 millions de dollars et un prêt pouvant atteindre 250 millions de dollars.

Le pdg Christian Gagnon, affirmait lors de l'annonce que : « Notre cimenterie utilisera des équipements ultraperformants à la fine pointe des plus récentes technologies environnementales, ce qui permettra d'assurer la conformité aux exigences internationales de plus en plus strictes. Avec l'appui du gouvernement du Québec, notre entreprise sera à l'avant-garde sur les plans technologique et environnemental, et compétitive sur des marchés en pleine croissance. »

Un BAPE ou pas pour la cimenterie ?

A.L. - Plusieurs voix dans la région gaspésienne ont exigé que le ministère de l'Environnement du Québec exige un BAPE pour le projet de cimenterie.

David Heurtel, le ministre du Développement durable et de l'Environnement (MDDE) a fait des mises au point au cours de l'automne 2014 au sujet du BAPE.

En se disant en faveur du projet de cimenterie « un projet porteur pour la région gaspésienne qui permettra de stimuler et de diversifier l'économie de la région », le ministre affirme qu'il s'assure que « les lois et règlements environnementaux en vigueur soient respectés et appliqués avec rigueur. À l'instar de tout projet industriel, le ministère suivra de près les différentes phases d'évolution du projet afin de s'assurer du respect des normes environnementales. »

Pour mémoire

Précisons qu'en 1995, le Ministère a procédé à une modification législative de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour permettre l'assujettissement de certaines catégories de projets industriels. Par la suite, le règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (REEIE) a été modifié et mis en vigueur le 22 février 1996 en vertu de l'article 31.1.

Jusqu'en 1996, les projets industriels d'envergure n'étaient pas assujettis à la procédure d'évaluation environnementale (les audiences du BAPE) et étaient autorisés par un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22. Autrement dit, ces projets ne pouvaient être soumis au BAPE pour consultation publique puisque la LQE ne permet pas de tenir d'audiences publiques pour des projets nécessitant un certificat d'autorisation (CA) en vertu de l'article 22. Notons également que les règlements ne peuvent contenir de clauses rétroactives.

Le projet de cimenterie à Port-Daniel a été amorcé le 12 mai 1995 avec le dépôt

de l'avis de projet, soit avant l'entrée en vigueur de la loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement LQE. L'article 2 de cette loi stipule que les projets dont la demande d'autorisation a été faite avant le 22 juin 1995 et dont le dossier a été complété avant le 22 février 1996 sont exemptés de la procédure du REEIE.

Or, le premier certificat d'autorisation (CA) pour Ciment McInnis a été délivré le 9 février 1996. Ce premier CA autorise les travaux de préparation du site. Le projet de cimenterie n'est pas visé par la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).

Toutefois, le présent projet de cimenterie est soumis aux dispositions de l'article 22 de la LQE et à l'ensemble de la réglementation environnementale, dont le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère et le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel.

Soulignons qu'en 1995, Ciment McInnis avait déposé une étude de répercussions environnementales pour la construction d'une cimenterie. Considérant que le projet industriel en est un de grande envergure, le MDDE a exigé que l'entreprise présente une mise à jour de son étude de répercussions environnementales, afin notamment de s'assurer que ce projet soit toujours conforme aux normes en vigueur. Les experts du gouvernement ont analysé de manière rigoureuse cette étude d'impact en octobre 2013 de la même manière qu'ils analysent les études d'impact pour les projets soumis à l'article 31.1.

Leurs conclusions ont permis au Ministère de statuer sur l'acceptabilité environnementale du projet en fonction de l'étude de répercussions actualisée. Notons également que des engagements ont été formulés par Ciment McInnis à l'égard des eaux souterraines, du milieu récepteur « eau », des risques technologiques, des milieux humides et fauniques ainsi que des impacts sociaux.

La Gaspésie... une poubelle!

A. L. - Sur le site du Journal le Havre (www.journallehavre.ca) du 26 septembre 2014, quelques préfets de la région répliquaient à une sortie en règle d'un quotidien de Québec qui affichait en Une que « La Gaspésie serait la poubelle de l'Amérique. »

Il n'en fallait pas plus à Daniel Côté, président de la CRÉ, Jean-Guy Poirier, président de la Table des préfets de la Gaspésie et Diane Lebouthillier, préfète de la MRC du Rocher-Percé pour publier leur opinion face à ce reportage.

Ils écrivaient : « Encore une fois, la Gaspésie faisait la Une d'un certain journal national, avec un titre dénigrant, sensationnaliste et mensonger. La cimenterie de Port-Daniel fera-t-elle vraiment de la Gaspésie la poubelle de l'Amérique du Nord, parce qu'une industrie y brûlera temporairement du coke de pétrole pour produire du ciment, ce que tout le monde sait depuis plus d'un an? »

Le trio précise qu'il est temps de rectifier les faits : « la cimenterie de Port-Daniel aura l'une des meilleures performances environnementales en Amérique du Nord. En effet, ses installations, plus modernes, seront beaucoup plus efficaces et hermétiques quant aux gaz relâchés dans l'air que les cimenteries qui commencent à prendre de l'âge et qui n'ont pas été soumises à des normes environnementales aussi strictes qu'aujourd'hui lors de leur construction.

Les nouvelles technologies, les modes

de transport utilisés (un bateau = 1 500 camions) et la séquestration du carbone par l'utilisation de microalgues alimentaires en feront la cimenterie ayant la plus faible empreinte environnementale en Amérique du Nord. »

Après cette démonstration les Côté, Lebouthillier et Poirier posent la question : « À partir de ces faits, allons-nous bloquer le progrès pour quelques cimenteries bien plus polluantes qui ont peur de perdre un peu d'argent et qui n'ont d'ailleurs nullement démontré leurs intérêts à moderniser leurs installations? Qui tire les ficelles derrière tout ce tollé, si ce n'est les autres cimentiers avec leurs usines vétustes et polluantes qui utilisent eux-mêmes du coke de pétrole? »

« Notre Gaspésie a le dos large par les temps qui courent. On essaie de s'en sortir avec des projets majeurs, avec lesquels on deviendrait des leaders mondiaux. Par exemple, avec le tourisme, l'éolien et une cimenterie à la fine pointe de la technologie. Quand on n'a pas de projet, on se fait dire que l'on vit aux crochets du Québec avec notre taux de chômage élevé, mais quand on veut le faire diminuer avec des projets créateurs d'emplois, on se fait encore plus varloper par les bien-pensants des grandes villes, par les médias nationaux et par certains lobbys industriels! »

« Pensez-vous vraiment qu'on risquerait tout ça pour une cimenterie? Nous serons aux aguets pour éviter à tout prix de briser ce joyau... la Gaspésie ne deviendra jamais une poubelle... », écrivent les trois élus municipaux.

Beaucoup d'émotions et de détermination

C'est avec beaucoup d'émotions, et visiblement à contrecœur, que les membres de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles (CRÉGIM) ont tenu leur dernière séance officielle.

CAMILLE MARCOTTE
gas.redaction@tc.tc

Même si la CRÉGIM demeure une entité légale jusqu'à l'adoption de la loi qui dissoudra toutes les CRÉ, c'était le moment pour les administrateurs de commencer le processus de liquidation.

La promesse d'une loi mettant fin aux activités de toutes les conférences régionales d'élus du Québec au printemps a sonné le glas des activités régulières de la CRÉGIM. En effet, depuis le 2 décembre, la CRÉGIM est entrée dans une période de transition,

au cours de laquelle elle ne peut plus prendre d'engagements.

Cependant, afin d'éviter de nuire à la région, les administrateurs de la CRÉGIM ont choisi de prendre le temps de transférer ses partenariats au gouvernement de la façon la plus avantageuse possible pour les organismes. « On se plie à la volonté du gouvernement pour donner une chance à la région [...] pour continuer le développement de la région », a expliqué le président de la CRÉGIM et maire de Gaspé, Daniel Côté.

Mise à pied collective

Parmi les décisions qui devaient être prises lors de cette dernière assemblée, l'une des plus difficiles a sans doute été le licenciement collectif des 34 employés de la CRÉGIM. Afin d'éviter un déficit important, qui aurait dû être épongé par les MRC,



Jonathan Lapière, Daniel Côté, président, et Gilbert Scantland, directeur général, lors de l'assemblée de la CRÉGIM.

la CRÉGIM devait se séparer rapidement de ses employés. Lorsqu'est venu le temps de proposer la motion afin de rendre effective la mise à pied des employés, aucun des administrateurs n'a voulu ouvrir la bouche. Au bout de quelques minutes, c'est finalement l'un des représentants civils qui a proposé la motion à contrecœur.

Suite des choses

Afin de conclure les engagements déjà pris et de préparer les dossiers de transition, la CRÉGIM possède un budget de 2 M\$, qui servira à mettre fin ou à transférer les ententes prises avec différents organismes. Le direc-

teur général de la CRÉGIM, Gilbert Scantland, entend bien dépenser le reste de son budget dans la région : « Si la CRÉGIM est en déficit, c'est les MRC qui devront éponger [...], mais l'argent qu'il restera, le gouvernement le veut pour aller le mettre dans le futur Fonds des régions. Mais ça ne veut pas dire que ça va nous revenir un jour ».

À cause de son rôle de partenaire majeur du développement économique dans l'Est-du-Québec, la CRÉGIM a exprimé son désir de se faire entendre lors des consultations parlementaires de la commission des finances publiques.

Duel du ciment entre les familles Desmarais et Beaudoin-Bombardier

Deux des plus puissantes familles du Québec Inc. s'affronteront dans le marché du ciment.

YANNICK CLÉROUIN

Le projet de construction d'une super cimenterie en Gaspésie verra le jour, après plus de dix ans de discussions.

Le projet est évalué à plus de 1G\$. Ciment McInnis et le groupe Beaudier, la société d'investissement privée dirigée de la famille Beaudoin-Bombardier, ont conclu une entente avec Québec au sujet du financement du projet. Ciment McInnis a été formée après l'acquisition de Cimbec par le groupe Beaudier, en décembre 2011.

La construction de l'usine devait entraîner l'embauche de 2000 personnes, tandis que son exploitation devrait générer 400 emplois.

Opposition de Lafarge

L'ajout important de capacité dans le marché du ciment au Québec n'est en rien pour réjouir la famille Desmarais, qui, par l'entreprise du conglomérat Power Corporation, possède une participation de 21% dans la multinationale française du ciment Lafarge.

Lafarge exploite notamment des cimenteries et des bétonnières au Québec.

En octobre dernier, Argent rapportait que Lafarge Canada craignait que la cimenterie de McInnis ne sature le marché québécois, qui se trouve déjà en situation de surplus.

«Si nous ne pouvons maintenir nos activités suite à ce surplus, nous devons malheureusement couper des postes à notre usine de St-Constant

pour demeurer concurrentiels», avait dit à Argent Alex Wojciechowski, directeur de la cimenterie Lafarge de St-Constant, dans une lettre.

La faiblesse de la demande dans le marché de la construction au Québec avait déjà forcé Lafarge à éliminer des postes.

Ciment McInnis avait alors affirmé qu'elle avait plutôt l'intention de vendre le ciment qu'elle produirait à des bétonnières étrangères, notamment aux États-Unis, où il y a une reprise notable dans le marché de la construction.

23 ans plus tard dans l'Est du Québec

C'était au milieu des années 1990; le taux de chômage dépassait allègrement les 10% au Québec. En Gaspésie, il atteignait des niveaux astronomiques. L'annonce d'un projet de 307 M\$ à Port-Daniel, dans l'une des MRC les plus pauvres au Québec, était une vraie bénédiction. Imaginez: 200 emplois à temps plein, sans compter les emplois liés à la construction.

Il restait bien des études à réaliser avant de construire une cimenterie, mais son promoteur de l'époque, Guy Rousseau, optimiste comme tous les promoteurs, se disait sûr «à 100%» que le projet se réaliserait. Joint par Les Affaires, il s'était tout de même montré réservé. Et ça se comprend: à l'été 1991, un homme d'affaires d'Odanak, dans la région de Sorel, Réjean Aucoin, avait annoncé la construction d'une cimenterie de 800 M\$ à Port-Daniel.

Vingt-trois ans après l'annonce de M. Aucoin, le projet de cimenterie de Port-Daniel refait surface.

Collaboration : Dominique Froment
Article publié sur lesaffaires.com

AUGMENTEZ VOS REVENUS !

**VOUS AVEZ LE SOUCI DU TRAVAIL BIEN FAIT
VOUS POSSÉDEZ UNE VOITURE
VOUS ÊTES DISPONIBLE LE MERCREDI**

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE
DISTRIBUTEURS
POUR LES SECTEURS SUIVANTS :**

- Port-Daniel
- Percé



APPELEZ MAINTENANT

WILBROD BOUCHER • 418 616-7254

tc • MEDIA

publi soc

BABILLARD

Vos babillards

Les « Babillards » permettent à nos organismes communautaires, à but non lucratif, de la MRC du Rocher-Percé de diffuser leurs annonces. N'hésitez pas à me faire parvenir vos informations par courriel à alain.lavoie@tc.tc au plus tard le jeudi à 17 h. Ce service est tout à fait gratuit.

Avis aux motoneigistes

Il sera possible de vous procurer de l'essence (SUPER seulement) de janvier à mars 2015 inclusivement au Restaurant «La Table à Roland» à Percé. Ce service est offert aux automobilistes et motoneigistes qui accèderont au centre-ville de Percé.

Club de l'Âge d'or

Activités au club La Renaissance de Port-Daniel : après-midi avec amateurs en 2015 : le 1er février de 13 h à 17 h 30. Reprise des activités après les Fêtes : 12 janvier à 19 h les sacs de sable; 13 janvier : après-midi au local; le 13 janvier à 19 h pétanque atout et le 15 janvier à 20 h, whist militaire. Le comité désire offrir les vœux de la saison, joie, santé et bonheur à tous ses membres. Le président du Club, M. Hubert Castilloux.

Diabète Pabok

Des séances d'activité physique se don-

nent tous les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 11 h au Club des 50 ans et + de Chandler pour les personnes diabétiques ou non. Information auprès de la présidente, Monique Blais, au 418 385-2333.

Besoin de vêtements

Le Centre d'action bénévole Gascons-Percé ramasse toujours des vêtements en bonne condition pour hommes, femmes et enfants. Le besoin est vraiment là pour les personnes à faible revenu. Merci de votre solidarité. Inf.: 418-689-6023.

Badminton

On débute une nouvelle saison de badminton au centre communautaire de Percé, Sylvie Whitton est responsable de l'horaire, les intéressés, s.v.p. contacter le 418-782-2098.

Après-midi d'amateurs

Le 18 janvier à 13 h 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb de New Carlisle. Le coût d'entrée est de 5 \$ par personne. Billets en vente à l'entrée. Pour informations : Jean-Raymond Leblanc au 418 752-5729 ou encore Émilien Poirier au 418 534-2248.



Bonne fête Sylvie

Plusieurs parents et amis s'étaient réunis récemment à la salle du Club Lions de Chandler afin de souligner l'anniversaire de naissance de Mme Sylvie Daraïche, de Chandler. Cette dernière a travaillé plus de vingt ans au journal Le Havre. Elle était accompagnée de son conjoint, M. Serge Soucy, et de leurs enfants, Valérie, Jean Pascal et Patrick. Au cours de la soirée, un des meilleurs humoristes québécois, P.A. Méthot, a souligné à sa façon l'anniversaire de notre amie Sylvie. Merci de ta présence P.A. Bonne chance et bon courage Sylvie. PHOTO GRACIEUSETÉ



PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : jeudi 17 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8h30 à 17h

Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès de votre téléconseiller

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro **1-866-637-5236**

- IMMOBILIER | 100 à 299
- MARCHANDISE | 300 à 399
- SERVICES | 400 à 599
- EMPLOI ET FORMATION | 600 à 799
- ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX | 800 à 899
- VÉHICULES | 900 à 999

AVIS AUX LECTEURS ET ANNONCEURS : En marge de l'entrée en vigueur le 6 décembre de la Loi C-36 modifiant le Code criminel en matière de publicité de services sexuels, toutes les rubriques du 500 Services personnels seront retirées de nos annonces classées, à savoir: 505 Compagne / Compagnon; 510 Agence de rencontres avec permis; 515 Messages particuliers; 520 Massage; 523 Massothérapie; 525 Massage érotique; 530 Escorte / occasionnelle et 535 Services personnels divers.

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés. 418-782-5395, 418-782-6463

3-1/2, Chandler, possibilité chauffé/éclairé, avec références seulement, libre, 418-680-3446

4-1/2, à louer Chandler Refait à neuf, chauffé, éclairé, câble fournis, pas d'animaux, 800\$ par mois. Contactez Jean-Yves 418-689-7107 après 18h

4-1/2, L'Anse-à-Beaufils, pas d'animaux, 4-1/2, Ste-Thérèse, 514-601-2773

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/éclairés, chiens interdits 418-689-3799 message

205 Logements / appartements à louer

ATTENTION: MediumQuebec, le service de voyance #1 au Québec, change de numéros, les meilleurs voyant(e)s du Québec vous attendent maintenant au 1-800-332-1036. Depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 3993. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

CHANDLER, 5-1/2 à louer, non chauffé, non éclairé, face à l'aréna, pas de chien, libre 1 janvier. 418-689-6003, 418-689-4258

310 Divers à vendre

COUVERCLES pour spa. Prix et qualité imbattables. Disponibles dans toutes les formes et couleurs. Composez le 1-866-565-5252. www.thecoverguy.com/fr/

310 Divers à vendre

SCIERIES mobiles à partir de 4,397\$. Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNord.ca / 400 QN 1-800-408-9995, poste: 400QN

424 Astrologie/occultisme

! Les voyants(es) de Connexion Médium attendent vos appels 24h/24 1-900-789-1818 Cellulaire #(carré) 1818. Carte de crédit, 1-866-779-1454, obtenez 5 minutes gratuites, entrer le promo-code 99857 www.connexionmedium.com

ANITA Sorel, 40 ans d'expérience de la voyance, des réponses à vos questions les plus intimes en toute discrétion. Tél.: 514-764-7754 (2.99\$/min)

424 Astrologie/occultisme

ASTROLOGIE, voyance, tarot, don naturel, jusqu'à 95% de réussite garantie. tél.: 1-900-788-2222 (2.90\$/min) Depuis un cellulaire: #2555

AURÉLIA, médium pure, don de naissance, ne pose strictement aucune question, réponses et dates précises. 514-800-0337 (5\$ les 5 premières minutes, Visa/Mastercard) ou 514-764-7750 (2.99\$/min.)

484 Services divers

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél.: 1-855-282-2022 www.avocatsaaq.com

484 Services divers

SERVICE Rencontre. Relations Long-terme/Court-terme. Essayez gratuitement!!! 1-888-451-7661. Appelez #7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242 ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

ABAISSÉZ vos paiements! Trop de dettes? Consolidation personnelle ou commerciale en 1 paiement par mois selon votre budget. Carte de crédit, Hydro, Impôt, TPS/TVQ, Saisie, Téléphone, Cable, Recouvrement, etc. Consultation sans frais et sans obligation. 7j/7 de 8h à 20h au 1-888-371-0661

ARGENTDIRECT.COM Prêts de 750\$ en 1 heure. Sans enquête de crédit 1-866-426-6211

555 Argent à prêter

CREDIT700.CA Prêt de 700\$. Aucune enquête de crédit. 1-855-527-4368. Appliquez en ligne. www.credit700.ca

Fondation québécoise du cancer
 Du soutien au quotidien
 Don in memoriam
 En souvenir d'un être cher
 1 877 336-4443
 www.fqc.qc.ca

Pour d'autres offres d'emplois, visitez
 JobGO.ca

Un succès indubitable pour la nouvelle ligue

La Ligue de hockey élite Baie-des-Chaleurs (LHÉ) a débuté ses activités cette année, avec quatre équipes réunissant les meilleurs hockeyeurs adultes de la région, de Pointe-à-la-Croix à Port-Daniel.

FRÉDÉRIC DURAND
frederic.durand@tc.tc

Le succès populaire obtenu par la LHÉ, qui en est à ses premiers pas, est certainement signe que ses activités viennent combler un besoin dans la région. Effectivement, en date du 13 décembre, après 13 rencontres, l'achalandage moyen est de 163 spectateurs dans les quatre arénas de la ligue.

À Bonaventure, les Cayens arrivent premiers avec une moyenne de 213 spectateurs par rencontre. Suivent le Slingshot de Paspébiac (164 spectateurs), le Squall de Carleton-sur-Mer (142 spectateurs), et les Légionnaires de New Richmond (141 spectateurs, mais les 325 personnes au match du 20 décembre feront augmenter cette moyenne).

« Nous ne savons pas quelle réponse nous aurions. Le rôle que nous avions était de nous assurer de ne pas faire

de trou. Nous avons mis le budget au minimum, le plus serré possible. Nous avions prévu qu'avec 40 entrées, et 40 bières par partie, nous atteindrions cet objectif », a expliqué Jean-Simon Landry, responsable des communications de la LHÉ.

À titre d'exemple, le budget du Squall de Carleton-sur-Mer pour la saison est de 10 000 \$. Avec cet argent, l'équipe est responsable de payer la location de la patinoire, le salaire des officiels sur la glace et des officiels mineurs, la musique, les frais d'essence, et pallier aux imprévus. Les surplus dégagés seront partiellement réinvestis dans l'Association de hockey mineur locale. « Ça nous tenait à cœur de redonner à la communauté. Nous le faisons pour le bien-être des jeunes, mais si dans huit ans le jeune qui a dix ans aujourd'hui vient jouer pour le Squall, ce sera un bonus », a expliqué M. Landry.

Si un comité a été institué pour chauffer la Ligue, et rattacher les quatre équipes sous un même cadre réglementaire, chacune est cependant responsable de sa propre administration. Les budgets peuvent donc différer, selon les ententes de location de glace qui peuvent différer selon les municipalités.



Le succès populaire obtenu par la LHÉ est certainement signe que ses activités viennent combler un besoin dans la région. PHOTO GRACIEUSETÉ MAGBAG

LHÉ

Une ligue par et pour les joueurs

F.D. - L'objectif à l'origine de la création de la Ligue était d'offrir aux hockeyeurs de la région la possibilité de poursuivre la pratique du hockey de haut calibre à leur sortie du hockey mineur.

« Ça vient du désir de quelques gars de pouvoir jouer du hockey de calibre supérieur, qui ne s'offrait plus dans la région. Puis nous avons réalisé qu'il

faudrait faire les choses différemment pour avoir des chances que ça fonctionne », a expliqué Jean-Simon Landry, responsable des communications pour la nouvelle ligue.

Contrairement au hockey senior, donc, les bagarres et plaquages sont interdits, et les joueurs ne sont pas payés, bien qu'ils puissent être dédommagés pour les frais de déplacement lors de matchs à l'extérieur. « Le cadre réglementaire a pour but

de promouvoir les valeurs positives associées au hockey, comme l'intensité, la camaraderie, le respect et la saine compétition », a indiqué M. Landry.

Pour les personnes qui sont adeptes de hockey, qui en mangent, ils ont dorénavant la possibilité de rester dans la région, de faire partie d'une ligue de haut niveau sans devoir s'expatrier. Interrogé sur les possibilités d'expansion, Jean-Simon Landry suggère qu'une autre ligue de calibre similaire qui verrait le jour dans une autre région de la Gaspésie pourrait donner lieu à une grande finale régio-

nale, sans que les ligues ne croisent le fer au cours de la saison. « Au départ, c'est une ligue par et pour les joueurs. C'est ce qui explique le calendrier allégé, qui permet aux joueurs d'avoir leur vie de famille d'un côté et de jouer au hockey. Avec une plus grande ligue, ça ferait augmenter le nombre de matchs et les déplacements, et ça mettrait peut-être trop de pression sur les joueurs », a expliqué M. Landry.

Il est possible de suivre les activités de la LHÉ en ligne, au www.sportschaleurs.com/lhebdc/, où l'on retrouve horaire, statistiques, nouvelles et photos.



L'objectif de la Ligue est d'offrir aux hockeyeurs de la région la possibilité de poursuivre la pratique du hockey de haut calibre à leur sortie du hockey mineur. PHOTO GRACIEUSETÉ MAGBAG

COLLABORATEURS RECHERCHÉS

Le Havre

Le Journal Le Havre est à la recherche de collaborateurs pour couvrir différents sujets locaux et régionaux sur le territoire de la MRC Rocher-Percé.

Si vous êtes autonome, inquisiteur, intéressé par l'actualité locale et régionale, et avez une bonne maîtrise du français écrit, ce message est pour vous.

Vos tâches seront de trouver des sujets pouvant intéresser la population de votre région, de les développer et soumettre le produit fini à la direction de l'information.

Envoyez votre curriculum vitae à Alain Lavoie au alain.lavoie@tc.tc.

Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront contactés.

PHARMACIE SONNIE ALBERT-GIROUX

Affiliée à



UN SERVICE PERSONNALISÉ ET RAPIDE !

- :: Prise de la tension artérielle et suivi personnalisé
- :: Préparation de piluliers (systèmes Dosett et Dispill)
- :: Prise de mesures pour les bas supports
- :: Dépliants d'information sur divers sujets santé et outils interactifs gratuits (PSST!)
- :: Enseignement de la maîtrise du diabète et de la prise de la glycémie
- :: Enseignement sur l'asthme
- :: Location de béquilles, cannes, fauteuils roulants et marchettes
- :: Gamme de produits pour patients stomisés
- :: Gestion de la prise de méthadone
- :: Récupération de médicaments périmés
- :: Récupération de seringues et aiguilles usagées
- :: Consultation contraception orale d'urgence
- :: Trousses de premiers soins personnalisées

VENEZ NOUS RENCONTRER !



SONNIE ALBERT-GIROUX
Pharmaciennne propriétaire



SERVICE DE LIVRAISON*

GRATUIT

* Détails en pharmacie.

« Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie. Ils n'offrent les services reliés qu'en agissant au nom d'un pharmacien propriétaire ».

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU MERCREDI • 9H À 18H
JEUDI ET VENDREDI • 9H À 21H
SAMEDI • 9H À 17H
DIMANCHE • 12H À 17H

503, rue Daigneault
Chandler
418 689-1503